

Christophe JENTA, militant MODEM 13, Salon-de-Provence, christophe.jenta@wanadoo.fr

Contribution au chapitre 4-2, enseignement supérieur

Pour une société du savoir, créons un réseau dense d'universités populaires

Pour répondre à une demande décentralisée de savoirs initiaux (exemple, alphabétisation) ou plus élevés, créons un réseau dense d'universités populaires et/ou municipales dans toutes les communes de plus de 5000 habitants (1).

Ces universités populaires seraient soutenues politiquement et financièrement par les élus locaux, dynamisées par les associations locales et parrainées par les universités proches. Ces universités répondraient à une demande la plus large possible. Par conséquent, une offre élargie et des horaires adaptées (ouvertes 24 heures sur 24 !).

Un réseau d'UP existe déjà dans notre pays. On pourra s'appuyer là-dessus. Mais seule une loi-cadre pourra généraliser cette nécessité.

(1) Saint-Agrève (Ardèche) et Tence (Haute-Loire) sont deux bourgs de 3000 habitants (!) et distants seulement de 18 km. Saint-Agrève a sa propre université populaire, tout comme Tence qui a appelé la sienne La toute petite université populaire ! Clochemerle ? Non. Richesse de notre ruralité !